

SOCIAL

La SMLH poursuit la distribution de portions alimentaires aux familles sinistrées



Le recteur de l'USJ, le père Salim Daccache, et le président de la SMLH, l'ambassadeur Khalil Karam (quatrième et cinquième à partir de la gauche), au cours de la remise des rations alimentaires à Ras el-Nabeh.

La Société des membres de la Légion d'honneur au Liban (SMLH) a poursuivi l'octroi de portions ali-

mentaires complètes aux familles qui ont subi des dommages à la suite de l'explosion qui s'est produite au port de Beyrouth le 4 août dernier. Elle a octroyé dans ce cadre des rations alimentaires complètes aux familles sinistrées de la région de Ras el-Nabeh, en coopération avec les étudiants de la faculté des sciences médicales de l'Université Saint-Joseph.

Cette initiative a eu lieu sous la supervision du président de la SMLH, l'ambassadeur Khalil Karam, du recteur de l'Université Saint-Joseph, le père Salim Daccache, et de plusieurs responsables et cadres administratifs de la SMLH. Le père Daccache a remercié le président de la SMLH pour cette initiative, rendant hommage au rôle de l'association et à son action humanitaire et sociale.

L'ambassadeur Karam a souligné de son côté que la participation des étudiants en médecine de l'Université Saint-Joseph apporte une valeur

ajoutée à l'action humanitaire de l'association. La SMLH a en outre accordé des rations alimentaires aux habitants de la région de Khandak el-Ghamik, en coopération avec l'association « Banin », en présence de l'ambassadeur Karam, du secrétaire général de la SMLH, Rafic Chlala, de l'ambassadeur Marcel Laugel, membre de la commission administrative de la SMLH, et du secrétaire exécutif de l'association l'avocat Bilal Fahda.

Le président de l'association Banin, Mohammad Beydoun, et certains de ses collaborateurs ont entrepris de remettre les aides aux familles sinistrées. M. Beydoun a remercié la SMLH et son président, l'ambassadeur Karam, pour leur initiative. M. Karam a indiqué à cette occasion que les aides accordées par la SMLH engloberont plusieurs régions libanaises. Il a précisé en outre que les portions alimentaires distribuées aux familles suffisent pour une consommation de trois mois.